

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.683.004.1 DU 26 JUIN 1992

Dispositif électronique de mesure et d'asservissement MILLIER modèle IFP2 pour doseuses pondérales

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

Etablissements MILLIER, 15, rue du Dauphiné,
69800 Saint Priest.

OBJET

La présente décision a pour objet d'approuver en tant que dispositif électronique de mesure et d'asservissement pour doseuses pondérales, le dispositif mesureur de charge modèle IFP2 approuvé par les décisions n° 90.1.02.636.2.3 du 2 février 1990 (1) et n° 90.2.20.636.2.3 du 14 décembre 1990 (2).

CARACTERISTIQUES

Le dispositif électronique de mesure et d'asservissement MILLIER modèle IFP2 est constitué par :

1. un dispositif indicateur numérique ayant les mêmes caractéristiques métrologiques que celui équipant le dispositif mesureur de charge approuvé par les décisions précitées ;
2. un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un ou plusieurs capteurs à jauges de contrainte devant avoir fait l'objet d'une autorisation d'établissement de fiches techniques et dont les caractéristiques sont compatibles avec celles du dispositif indicateur nu-

mérique et qui doivent être accompagnés de fiches techniques sur lesquelles figurent ces caractéristiques ;

3. les dispositifs suivants, ajoutés aux dispositifs mentionnés dans la décision précitée :

- dispositif de prédétermination et de mémorisation des valeurs de masse destinées à définir le déroulement d'un cycle (consignes, tolérances, erreur de jetée et changements de régime de débits de dosage),
- dispositif d'indication des pesées légères ou lourdes,
- dispositif automatique de détection des pesées légères après correction de l'erreur de jetée (en option),
- dispositif automatique d'éjection des pesées légères ou lourdes (en option),
- dispositif automatique de centrage de la valeur moyenne des doses (en option),
- dispositif automatique de contrôle du bon déroulement d'un cycle de dosage,
- dispositif automatique d'impression des caractéristiques des doses et des paramètres (en option).

SCELLEMENTS

Le dispositif électronique de mesure et d'asservissement MILLIER modèle IFP2 est équipé d'un dispositif de scellement identique à celui du dispositif mesureur de charge approuvé par les décisions précitées.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes et chez le fabricant.

(1) *Revue de Métrologie*, février 1990, page 265.

(2) *Revue de Métrologie*, décembre 1990, page 1621.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES

1. Toute doseuse pondérale équipée du dispositif électronique de mesure et d'asservissement MILLIER modèle IFP2 doit faire l'objet d'une approbation de modèle. Cette obligation ne s'applique pas aux doseuses pondérales approuvées ou en cours d'approbation, lorsqu'elles sont déjà en service et transformées ou modifiées sur leur lieu d'installation.

2. Le dispositif électronique de mesure et d'asservissement MILLIER modèle IFP2 pour doseuses pondérales peut être équipé d'un dispositif automatique de téléchargement des paramètres de dosage et de télécommande des fonctions de dosage ; la présente décision ne couvre pas ce dispositif.

3. La présente décision ne couvre pas d'éventuelles utilisations de ce dispositif électronique de mesure et d'asservissement pour des totalisateurs discontinus.

ANNEXE

Notice descriptive.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE.

J. HUGUINET

NOTICE DESCRIPTIVE

Dispositif électronique de mesure
et d'asservissement MILLIER
modèle IFP2 pour doseuses pondérales

1 - MISE SOUS TENSION

A la mise sous tension, un test automatique des parties analogiques et numériques est réalisé. Lorsque ce contrôle est satisfaisant, mise à zéro automatique réalisée lorsque le dispositif correspondant a été validé : si ce dispositif a été inhibé, une mise à zéro semi-automatique peut être nécessaire.

2 - GENERALITES

L'aspect de cet instrument est identique à celui des versions mesureur de charge MILLIER modèle IFP2.

Les différences proviennent de la partie logicielle.

Deux modes d'utilisation sont possibles :

- le mode "paramétrage"
- le mode "application".

3 - MODE PARAMETRAGE - VERSION IFP2**3.1. Entrée dans ce mode**

Après avoir connecté un minitel sur la sortie adéquate, il convient de tabuler la touche S1 au clavier de l'indicateur, et de valider le dialogue interactif.

Lorsque ce code clé est reconnu, le clavier de l'IFP est dévalidé et remplacé par celui du minitel. Le menu du mode paramétrage s'affiche.

3.2. Possibilités offertes par ce mode

Le menu permet l'initialisation ou la modification des données suivantes :

- préparation des intitulés et fin de séquence d'impression,
- seuils bas et haut,
- mode chargement ou déchargement,

- validation de la correction automatique de l'erreur de jetée,
- dispositif d'éjection automatique,
- définition des entrées-sorties.

3.3. Description des paramètres relatifs au dosage

- seuils bas et haut : ces seuils indiquent au système que la cellule de pesage est à considérer comme vide ou pleine,
- mode chargement : ce mode correspond au chargement en produit de la cellule de pesage jusqu'à la consigne puis à sa vidange,
- mode déchargement : ce mode correspond au soutirage en produit de la cellule de pesage jusqu'à la consigne.

3.4. Retour au mode application

Lorsque toutes les pages écran ont été validées, le dispositif indicateur reprend ses fonctions, son clavier étant à nouveau validé.

Le minitel peut alors être débranché.

4 - MODE APPLICATION**4.1. Description des touches**

- touches 0 à 9 affectées à la saisie des données
- touches CE
 - permet l'effacement d'une donnée affichée,
 - permet l'arrêt d'un cycle de dosage
- touche C1 commande de départ ou de reprise d'un cycle
- touche C2 cette touche permet l'accès aux informations relatives au dosage :
 - consigne 1 = poids visé
 - consigne 2 = petite vitesse
 - consigne 3 = erreur de jetée
 - consigne 4 = tolérance

- touche ↵
 - permet la validation d'une donnée saisie ou affichée
 - permet l'acquiescement d'un défaut hors tolérance
 - permet la reprise du cycle en cours après une coupure du secteur
- touche TM permet de prédéterminer et de mémoriser une valeur de tare saisie au clavier
- les touches →0←, BRUT, NET et TSA gardent la même signification que dans les versions mesureur de charge.

FIN DE CYCLE

A la fin de chaque cycle, le système attend la stabilité de la cellule de pesage, puis compare le poids dosé avec les limites de tolérance programmées dans la formule.

Dans le cas où le poids dosé est hors tolérance, un contact "défaut" se ferme. Selon la configuration de l'instrument, plusieurs cas peuvent se présenter :

- si les dispositifs de correction et/ou d'éjection automatique sont actifs, l'instrument opère automatiquement,
- dans les autres cas, la touche ↵ permettant l'acquiescement du défaut doit être appuyée.